



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 octobre 2024

L'an Deux Mille vingt-quatre le vingt-quatre du mois d'octobre à vingt heures quinze en application de l'article L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de LES GRAS, à la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANDRE Yannick, BARON Ludivine, BELOT Corinne, CERF Guillaume, GARNACHE BARTHOD Louis, JACQUET Bernard, LAMBERT Julie, LENOIR Fabien, MAHON Loïc, MARGUET Virgile et NICOLAS Martine. RENAUD Alain.

Étaient absents et excusés : BARON Ludivine, RENAUD Alain procuration à JACQUET Bernard, CERF Guillaume procuration à LAMBERT Julie.

Était absent : COTE COLISSON Éric

La séance a été ouverte sous la présidence de M. JACQUET Bernard, Maire.

Le conseil a choisi pour secrétaire MARGUET Virgile

Lecture et approbation du Procès-Verbal de la réunion du 5 septembre 2024

Présentation projet logements inclusifs « Au temps des Rosillards »

- Cyril et Anne GARNACHE-BARTHOD responsables de l'association « Au temps des Rosillards » présentent leur projet d'habitat inclusif sur la commune pour offrir aux « anciens du village et des alentours » un cadre de vie adapté leur permettant de rester sur la commune. Le projet consiste à créer 8 à 10 logements et des espaces communs au centre du village, afin d'accueillir des personnes de plus de 65 ans. Une subvention communale dont le montant reste à définir sera alloué pour financer les études de faisabilité.

Commission urbanisme

- Echange de terrain communal (parcelle ZH12) d'une surface de 13120m² avec ANDRE Yannick (parcelle ZE 48) d'une surface de 9910 m². ANDRE Yannick demande à se réserver une parcelle sur le terrain échangé si ce dernier venait à changer de destination au niveau du PLUIH et devenait constructible. LENOIR Fabien se positionne pour l'échange mais contre la réservation d'une parcelle, MAHON Loïc s'abstient, les autres membres du Conseil sont pour. Un rendez-vous chez le notaire sera pris pour cet échange.

Commission Bâtiments communaux et Cimetière

- M. Le Maire présente le décompte des travaux réalisés dans le local mis en location à MOUGIN Manon. Il indique que le budget initial présenté de 23'671,62€ ttc n'est pas dépassé : montant final de 22'911,47€. LENOIR Fabien expose que les travaux réalisés ne devraient pas prendre en compte la pose du carrelage et le tubage de la cheminée, qui n'étaient pas prévus dans la proposition de départ et quitte la réunion. BELOT Corinne se positionne contre et expose également que ces travaux devraient être à la charge de la personne qui occupe le local mis à sa disposition. MARGUET Virgile, ANDRE Yannick GARNACHE-BARTHOD Louis et MAHON Loïc s'abstiennent.
- Le local de la Poste sera proposé à la location pour une profession libérale afin de ne pas entreprendre de travaux.
- Affaire LAMBOROT début des travaux du mur le mardi 24 octobre, l'affaire passera au tribunal le 21 novembre 2024 à Besançon
- Attribution d'un caveau 4 places à Nadine BULLIARD ((emplacement n°702) pour un montant de 6000€. **DCM à l'unanimité**
- Nouveaux horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie à partir du 1^{er} novembre 2024.

Commission urbanisme et Bois

- Une parcelle de bois lieu-dit Les Cernez est à vendre D243 D244 et D428 (2ha39) (Prix 37 990 €), une proposition d'achat à 26 000€ a été faite par la commune, pas de réponse pour l'instant.
- Il n'y aura pas de vente de bois aux particuliers cette année.
- Réunion de la commission concernant l'assiette de coupe 2025, l'ONF propose 220m3 de coupe, la commune va faire un courrier à l'ONF afin de revoir cette proposition et demande de couper 600m3 pour 2025.
- Groupe de travail pour le PLUIH (JACQUET Bernard, MARGUET Virgile, ANDRE Yannick et LAMBERT Julie) une réunion de travail sur la carte communale aura lieu mercredi 6 novembre à 20h00.

Commission scolaire et Périscolaire

- LAMBERT Julie expose que suite aux résultats du sondage effectué courant Septembre auprès des parents des enfants accueillis au périscolaire, les repas seront fournis par l'Auberge du Vieux Châteleu à compter du 1^{er} janvier 2025, afin de répondre aux demandes des familles d'une solution locale et non industrielle. Les repas seront facturés 5.60 € par l'Auberge du Vieux Châteleu. Afin de ne pas dépasser le montant maximum indiqué par la majorité des familles dans le sondage, la commune prendra en charge 10 centimes par repas qui seront facturés 5,50€ au lieu de 4,40€ actuellement. Pour les familles à quotient familial inférieur à 1000 €, la commune prendra à sa charge 60 centimes par repas qui seront facturés à 5,00€ au lieu de 4,40€ actuellement.

Commission Eau, Voirie, Sécurité routière et Eclairage public

- Modification des panneaux d'agglomération aux « Saules » et au « Dessus de la fin » afin de remettre en conformité les indications sur les quartiers et lieu-dit, notamment dans le cadre des conformités demandées par le Plan Communal de Sauvegarde actuellement en élaboration. Le département évoque une « responsabilité » partagée sur cet écart. Les panneaux seront financés par la commune et les travaux seront réalisés et à la charge du département.
- Coupure de la RD 47 du 12 novembre au 29 novembre de 8h00 à 17h00 pour des travaux d'assainissement afin de pouvoir réaliser les travaux de remise en état de la route au printemps 2025.
- Présentation des devis de Gaz et Eau concernant des travaux dans les réservoirs au Nid du Fol et aux Seignes.

Commission Matériel, Travaux, Embellissement et Environnement

- Renouvellement du contrat des photocopieurs avec Avenir Bureautique (mise en place de 2 photocopieurs neufs à la Mairie et à école au mois de novembre.

Commission Finances

- Décision modificative au budget Eau concernant l'assainissement. Le chapitre 6518 sera augmenté de 1000€ et le chapitre 61523 diminué de 1000€. **DCM à l'unanimité**

Commission Information, Communication, Tourisme, Santé publique et CCAS

- Les articles pour le bulletin municipal sont à rendre pour le 15 novembre 2024.

Commission SLC, Fêtes et cérémonie

La commune organisera un marché nocturne le samedi 19 juillet 2025

Prochain conseil municipal le jeudi 21 novembre à 20h15

Séance levée à 22h35

Le Maire,
Le Maire,
JACQUET Bernard

